



Paris le 19 décembre 2013

Paris le 19 décembre 2013

## COMMUNIQUE

La Fédération de Médecins Libéraux s'élève énergiquement contre les propos scandaleux du Dr M. Giroux, Président de Samu de France devant la Commission parlementaire de la Permanence Des Soins Ambulatoires.

- Propos injurieux : contre SOS Médecins pour surfacturation d'actes régulés , le Dr Giroux s'arrogeant le rôle de contrôleur financier de l'activité de médecins libéraux dont l'utilité et l'efficacité ne sont plus à prouver.

- Attaque en règle contre les MMG qui n'auraient pas fait la preuve de leur efficacité sur la baisse des flux dans les services d'urgences. Ces propos à la limite de la diffamation ne sont en fait que la traduction d'une crainte à peine voilée de voir les budgets SAMU baisser.

- Dénonciation de l'abandon de la continuité des soins par la médecine libérale sans contrôle par les Ordres des médecins, attitude intolérable et sans fondement qui mérite une suite appropriée.

- Enfin la régulation libérale a prouvé qu'elle était capable de s'organiser et a démontré toute son efficacité dans la transparence et la traçabilité qu'exige ce segment d'activité ce qui est loin d'être le cas des SAMU de France.

La FML se félicite que la Médecine Libérale prenne en mains sa propre régulation libérale qui demeure la seule façon de réguler les accès intempestifs aux services d'urgences dans le respect d'une réponse adaptée aux demandes de soins des patients lorsque les cabinets médicaux sont fermés.

Contact : D.Dib . Président : 06.77.25.22.41

